



INFORMATION LICENCES SAISON 2017.2018

LA PERIODE DE RENOUVELLEMENT DES LICENCES DEBUTE LE 15 JUIN 2017

NOUVEAUTES SAISON 2017.2018

. LICENCE DEMATERIALISEE

. LE CERTIFICAT MEDICAL EST VALABLE 3 SAISONS (sous certaines conditions)

1/ DOCUMENTS NECESSAIRES

RENOUVELLEMENT

- . Demande de licence à compléter sur le site internet (des permanences seront assurées par le club pour l'enregistrement sur place)
- . Une autorisation parentale pour les mineurs
- . Une photo d'identité
- . Signature du règlement intérieur par le licencié, ses parents ou son représentant légal
- . Le formulaire de renseignements complémentaires à usage exclusif du club

LE CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical de la saison 2016.2017 est valable pour la saison prochaine pour **tout renouvellement dans le même club** (sauf pour arbitre et moniteur et éducateur fédéral) à condition de compléter un questionnaire de santé (que nous vous remettrons à la signature de la licence) et d'attester que chacune des réponses est négative (dans le cas contraire, un nouveau certificat sera demandé)

NOUVEAU JOUEUR OU CHANGEMENT DE CLUB

(période de mutation du 1.6 17 au 14.7.17 (pour tout joueur à partir de U13) ensuite besoin de l'accord du club à partir du 16 juillet 2017 (mutation hors période)

- . Demande de licence à compléter sur le site internet (des permanences seront assurées par le club pour l'enregistrement sur place)
- . Une photo d'identité
- . Une autorisation parentale pour les mineurs
- . Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ou copie du livret de famille pour les mineurs
- . Signature du règlement intérieur par le licencié, ses parents ou son représentant légal
- . Le formulaire de renseignements complémentaires à usage exclusif du club
- . **Un certificat médical**

2/ TOUTE DEMANDE DE LICENCE DEVRA ETRE ACCOMPAGNEE DE SON REGLEMENT INTEGRAL

1 Tarif préférentiel du 15.6 au 15.7.2017

1 tarif majoré de 25 euros à partir du 16 Juillet 2017

Vous pouvez régler en espèces, bons CAF, chèque, coupon sport. Vous avez éventuellement la possibilité de régler en 3 fois maximum par chèque avec dépôt des chèques lors de la prise de licences.

3/ DES PERMANENCES SERONT PRIORITAIREMENT ASSUREES AU CLUB HOUSE DE JARGEAU

LE SAMEDI 17 JUIN DE 15H00 A 17H00

LE MERCREDI 21 JUIN DE 18H00 A 20H00

LE MERCREDI 28 JUIN DE 17H00 A 19H00

TARIFS SAISON 2017.2018

CATEGORIE	TARIFS JUSQU'AU 15.7 2017	TARIFS A PARTIR DU 16.7.17
U20. SENIORS	110	135
VETERAN COMPET	85	110
U19.U18	100	125
U17.U16	94	119
U15.U14	94	119
U13.U12	87	112
U11.U10	87	112
U9.U8	85	110
U7.U6	85	85
LOISIRS HOMME	65	90
FUTSAL LOISIR	70	95
FEMININES		
LOISIR SENIORS FEMININES	65	90
U19F.U18F. U17.FU16F	75	100
U15F. U14F	75	100
U13F.U12F	75	100
U11F.U10F	75	100
DIRIGEANTS	55	55

1/ Le prix de la licence pour les catégories « joueurs » comprend une paire de chaussette Nike rouge.

2/ MUTATIONS

Le joueur U19. Senior, vétéran ou futsal venant d'un club extérieur avec le cachet mutation s'acquitte du montant total de sa cotisation et d'une caution du montant du droit de mutation payé par le club à la Ligue du Centre de Football (soit 70 euros). La caution sera automatiquement restituée si le joueur renouvelle sa licence la saison suivante. Dans tous les autres cas, la caution sera encaissée.

CONTACT MF WESSE 06.26.64.42.19